

Festival de Bregenz

En partenariat avec Radio Classique, le lac de Constance en musique

Circuit 3 jours



Un festival à nul autre pareil : une scène posée sur l'eau, flottant comme un bateau, des décors gigantesques et comme tout droit sortis d'un rêve. Tel est le cadre des opéras qui sont joués chaque année à Bregenz, sur le lac de Constance, et qui servira en 2021 de coulisses à **Rigoletto** de Giuseppe Verdi. Outre cette escapade musicale, vous explorerez le riche patrimoine culturel qui s'étend tout autour du "Bodensee".

Quelques points forts :

- l'île de Mainau, merveilleuse île jardin ;
- la représentation de **Rigoletto** de Verdi (places en **1ère catégorie**) ;
- l'hôtel à Bregenz, situé à quelques pas du Palais des festivals.

Journée 1

Voyage en train Paris / Zurich, Reichenau, Constance

Le matin, départ en train Lyria pour Zurich.

Puis, nous prendrons la route de Constance (environ 90 km).

Dépôt des bagages à l'hôtel.

Déjeuner libre.

Constance conserve des quartiers médiévaux aux ruelles tortueuses autour de la **cathédrale** du XIe siècle, remaniée au XVIe siècle avec son décor de fresques. Le **Konzil** est, à l'origine, un entrepôt érigé en 1388 qui abrita en 1414-1418 les sessions du concile qui mit fin au grand schisme d'Occident. Des monastères et des couvents de dominicains, d'augustins et de jésuites rappellent l'importance religieuse de la ville. Nous nous rendrons ensuite sur la **presqu'île de Reichenau** qui fut, dès l'époque carolingienne, l'un des foyers monastiques les plus importants d'Occident. Nous visiterons l'**église carolingienne Saint-Georges d'Oberzell**, qui abrite un remarquable ensemble de peintures murales exécutées aux environs de l'an mil (*visite sous réserve*).

Dîner et nuit à Constance.

Journée 2

Mainau, Lindau, Bregenz, opéra en soirée

(Environ 65 km)

La matinée sera consacrée à la visite de l'**île de Mainau**, merveilleuse île jardin ou plutôt paradis floral, où s'épanouit, tout au long de l'année, grâce à la douceur du climat, une impressionnante variété de plantes exotiques. Ce vaste parc, aménagé au XVIIIe siècle par les grands-ducs de Bade est, depuis 1932, la propriété du duc Lennart Bernadotte et abrite un somptueux château baroque. Nous poursuivons notre route en direction de Lindau.

Déjeuner au restaurant.

Cet après-midi, nous visiterons **Lindau**, pittoresque ville souabe de Bavière. Cette ancienne cité commerçante est située sur une île de la partie orientale du lac de Constance.

Puis, route pour Bregenz et installation à l'hôtel.

Dîner libre.

A 21h15, une représentation sera donnée sur la scène flottante - Rigoletto de Giuseppe Verdi.

Places en 1ère catégorie.

Nuit à Bregenz.

Journée 3

Bregenz, puis train Zurich / Paris

(Environ 120 km)

Bregenz, cité autrichienne, est située entre la montagne et le lac de Constance. La paisible ville haute abrite un patrimoine baroque et médiéval tandis que la ville basse, plus animée, offre une agréable promenade ombragée au bord du lac.

Nous prendrons ensuite la direction de **Zurich** pour y découvrir, au cours d'une promenade, son **centre historique**, au charme séculaire et à l'architecture préservée. Au XVI^e siècle, Zwingli impose à Zurich la Réforme qui se propagera ensuite dans toute la Suisse. En 1916, le mouvement d'avant-garde Dada naît à Zurich, sous l'impulsion d'Hugo Ball, poète et metteur en scène, comme nous le verrons au Cabaret Voltaire (*vue extérieure*) situé dans le quartier de la Spiegelgasse. Nous passerons ensuite devant la **cathédrale** en grès rouge des Vosges, dont le portail de Saint-Gall, datant du XII^e siècle, est un bel exemple de l'art roman.

Déjeuner libre en cours de visite.

Transfert à la gare de Zurich et retour en train Lyria à Paris dans la soirée.

Information importante relative au spectacle

La représentation musicale est programmée sur une scène flottante, en plein-air, il est donc nécessaire de porter des vêtements chauds et imperméables (parapluies interdits). Ce spectacle en plein-air implique l'acceptation des conditions de l'organisateur :

- la pluie peut retarder, interrompre, voire écourter le spectacle. L'appréciation des conditions météorologiques et toutes décisions qui en découlent, reviennent à l'organisateur du festival ;*
- si la pluie empêche le bon déroulement du spectacle après 90 minutes de représentation effectives, l'organisateur considère avoir rempli son contrat et s'octroie la possibilité d'interrompre le spectacle dans sa totalité, vous ne pourrez alors prétendre à aucun remboursement ni dédommagement ;*
- si la pluie empêche le bon déroulement du spectacle avant 90 minutes de représentation effective, l'organisateur installera une scène de repli dans le Palais des festivals (représentation semi-scénique), il est à noter que l'acoustique de cette salle n'offre pas une qualité optimale. L'accès au Palais des festivals est réservé aux seuls détenteurs de billets en 1^{ère} catégorie. Par ailleurs, les organisateurs des spectacles garantissent la catégorie des places mais ne peuvent garantir un emplacement unique pour l'ensemble des participants, de ce fait il peut arriver que les participants soient répartis sur plusieurs zones de la même catégorie. Intermèdes décline toute responsabilité en cas d'annulation ou de modification (indépendante de sa volonté) des programmes des spectacles inclus dans les séjours, ainsi que pour tout éventuel désistement d'un ou plusieurs artistes. En cas de changement de prestations, de programmes, et/ou de distributions portés à notre connaissance, nous vous informerions dans les plus brefs délais.*

Le programme proposé est susceptible de connaître de légères modifications en fonction des changements de jours et heures d'ouverture des sites ou de modification des horaires des vols domestiques. Si tel était le cas, tout serait mis en œuvre pour limiter cela à des modifications dans l'ordre des visites, ou, éventuellement, vous proposer des prestations de remplacement de qualité équivalente.

Départ du 4 août 2021 au 6 août 2021 (3 jours, 2 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

Conférencier

Bruno STREIFF. Historien d'art, metteur en scène d'opéra, conférencier et romancier.

Tarifs

En chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	1 370,00 € / personne
En chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	1 370,00 € / personne
En chambre Double Usage Single	supplément +170,00 € / personne

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre **13 et 20 personnes**. Entre 8 et 12 personnes, nous nous réservons le droit de demander un supplément de prix de **55,00 € par personne**. Cet éventuel supplément vous serait demandé plus de 60 jours avant le départ, ou lors de votre inscription si celle-ci intervient à moins de 60 jours.

Transport en train

Départ	Arrivée
Paris Gare de Lyon 04/08/2021 - 07:21	Zurich 04/08/2021 - 11:26
Zurich 06/08/2021 - 15:34	Paris Gare de Lyon 06/08/2021 - 19:38

Les horaires sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification.

Ces prix comprennent :

- les trajets en train Lyria, en seconde classe, Paris / Zurich / Paris ;
- les transferts et visites en autocar privé ;
- l'hébergement en hôtels 4*, avec les petits déjeuners ;
- deux repas, hors boissons ;
- la représentation en 1ère catégorie* ;
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes ;
- les entrées dans les sites mentionnés dans le programme ;
- l'assistance rapatriement.

Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés "libres" ;
- les boissons ;
- le port des bagages ;
- les pourboires aux guides et aux chauffeurs ;
- les dépenses d'ordre personnel ;
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour.

*Attention : il est à noter que les places de concert ne sont remboursables (en cas d'annulation du fait du client) que dans la mesure où elles auront pu être revendues. Ainsi, aux frais d'annulation classiques mentionnés dans les conditions générales de vente de notre brochure peuvent s'ajouter le prix de la place de spectacle non revendues (jusqu'à **144 €** par personne).

OFFRE EXCLUSIVE Chambre à partager

Si vous vous inscrivez seul tout en souhaitant partager votre chambre d'hôtel et si aucun autre voyageur ne peut partager avec vous, Intermèdes a le plaisir de vous offrir **le montant du supplément chambre individuelle**.

Départ de Province

Si vous souhaitez un départ de province, notre service transport effectuera la recherche la plus adaptée. Selon les destinations, les départs de province s'effectuent soit sous forme de pré et post acheminement vers Paris, soit, pour l'Europe notamment, sous forme de vol direct de votre ville vers le lieu de destination. Consultez notre Service Clients pour une étude spécifique.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- Autriche - Bregenz - **Messmer 4★**
L'hôtel est situé à quelques minutes à pied du lac de Constance et du Palais des festivals. Ses chambres à la décoration contemporaine disposent de tout le confort moderne (télévision, mini-bar, etc.). Le restaurant propose une carte composée de plats typiques de la région.
<http://www.hotel-messmer.at/>
- Allemagne - Constance - **Halm 4★**
Idéalement située au cœur de la Vieille Ville, ce bel hôtel datant de la fin du XIXe siècle possède 101 chambres modernes et confortables. Un restaurant, un bar et un sauna seront également à votre disposition.
<http://www.hotel-halm.de/>

Si les hôtels mentionnés devaient être modifiés, ils seraient remplacés par des établissements de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque * : 3,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à **condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Informations pratiques

Allemagne

Office de tourisme : pour en savoir plus sur les **traditions et coutumes allemandes**, et vous informer sur les villes et régions que vous avez choisi de visiter avec Intermèdes, le site de l'Office national allemand du tourisme www.germany.travel est un précieux outil d'information.

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité en cours de validité (ou un passeport en cours de validité) est nécessaire pour entrer et séjourner en Allemagne moins de trois mois. Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec l'Allemagne), il faudra demander un visa.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade d'Allemagne 13/15, avenue Franklin D.-Roosevelt 75008 Paris - Tel. : 01.53.83.45.00 - Site web :

<http://www.paris.diplo.de/>

Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent**. Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

Heure locale : il n'y a pas de décalage horaire entre l'Allemagne et la France.

Climat et températures : le climat de l'Allemagne est de type continental, froid l'hiver, chaud et sec l'été. Au printemps et à l'automne, la douceur s'installe et les températures avoisinent 15-20°C. Prévoyez des vêtements confortables, un lainage et un vêtement de pluie par précaution, ainsi que des chaussures confortables.

Santé : aucune précaution particulière n'est recommandée. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccinations courantes et d'emporter avec soi le traitement que vous suivez, si tel est le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne délivrée par l'Assurance Maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Argent : l'Allemagne fait partie de la zone euro, comme en France, la monnaie est l'Euro.

Electricité : le voltage et les prises sont identiques en Allemagne et en France.

Pour téléphoner en France : composez le 00 33 suivi des 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro initial). Exemple pour appeler Intermèdes : 00 33 1 45 61 90 90.

Bon à savoir : les restaurants ne servent pas d'eau en carafe. Si vous souhaitez disposer d'eau à table, il faut commander de l'eau minérale, moyennant un supplément, en précisant si vous la souhaitez plate ou gazeuse.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Autriche

Formalités pour les ressortissants français : votre carte d'identité en cours de validité (ou votre passeport en cours de validité) est nécessaire pour séjourner en Autriche moins de trois mois.

Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec l'Autriche), un visa est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade d'Autriche - 6, rue Fabert 75007 Paris - Tel : 01.40.63.30.63 - Site web : <http://www.amb-autriche.fr>

Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent**. Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

Heure locale : il n'y a pas de décalage horaire entre l'Autriche et la France.

Climat et températures : le climat de l'Autriche est un climat continental, froid l'hiver, chaud et sec l'été. Au printemps (notamment en mai), les températures avoisinent 20°C.

Santé : aucune précaution particulière n'est recommandée. Il est préférable d'être à jour des rappels des vaccinations courantes et d'emporter avec soi le traitement médical en cours, si tel était le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne délivrée par l'Assurance maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Change : l'Autriche fait partie de la zone euro, comme en France, la monnaie est l'Euro.

Electricité : le voltage et les prises sont identiques aux voltage et prises françaises.

Pour téléphoner en France : composez le 00 33 suivi des 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro initial).

Retrouvez plus d'informations pratiques sur le site de l'Office national autrichien du tourisme austria.info/fr

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Suisse

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité en cours de validité (ou un passeport en cours de validité) est nécessaire pour séjourner en Suisse moins de trois mois. Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec la Suisse), un visa est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade de Suisse - fonctions consulaires assurées par l'ambassade - 142, rue de Grenelle 75007 Paris - Tel : 01.49.55.67.00 - Site Web : <http://www.eda.admin.ch/paris>

Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent**. Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

Heure locale : il n'y a pas de décalage horaire entre la Suisse et la France.

Climat et températures : la Suisse jouit d'un climat tempéré, de type montagnard avec des influences continentales. L'hiver est froid (la moyenne des températures est de 5°C) mais bénéficie d'un bel ensoleillement. Prévoyez des vêtements et chaussures chauds et confortables, ainsi qu'un vêtement de pluie par précaution. Au printemps, le climat est très agréable avec des températures moyennes avoisinant 20°C. L'été est chaud et ensoleillé avec des températures autour de 25°C, excepté en altitude où il fait plus frais.

Santé : aucune précaution particulière n'est recommandée. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccinations courantes et d'emporter avec soi le traitement que vous suivez, si tel est le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne délivrée par l'Assurance maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Electricité : le voltage est identique en Suisse et en France, toutefois les prises de terre ne sont pas compatibles. Seules les prises à deux fiches fonctionnent.

Téléphone : pour appeler la France composez le 00 33 suivi des 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro régional).

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de **la chaîne météo** ou de **météo France**.

Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le **ministère des Affaires Etrangères** (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

Bibliographie

Allemagne

Histoire

- *Histoire de l'Allemagne*, Jean-Paul Bled, éditions Fayard
- *Histoire de l'Allemagne, de la Germanie à nos jours*, Henry Bogdan, Perrin, collection Tempus
- *Mille ans d'Allemagne, Histoire et géopolitique du monde germanique*, Ernest Weibel, Ellipses
- *Histoire des Carolingiens*, Céline Isaïa, Seuil
- *L'Europe carolingienne* Geneviève Bühner-Thierry, Armand Colin
- *Frédéric le Grand*, Jean-Paul Bled, éditions Fayard
- *Allemagne et Empire au Moyen-âge*, Michel Parisse, Hachette
- *La Hanse : XIIe-XVIIe siècles*, P. Dollinger - Aubier
- *La guerre de Trente Ans, 1618 - 1648*, Henry Bogdan, Perrin,
- *La Guerre de trente ans*, Geoffroy Parker, Aubier,
- *Protestants et Catholiques en Allemagne 1648-1806*, Etienne François, Albin-Michel
- *L'Allemagne de 1815 à 1918*, François Roth, Armand Colin,
- *L'Allemagne de 1918 à 1945*, Alfred Wahl, Armand Colin,
- *L'Allemagne au XXe siècle*, Jean Solchany, PUF,

Art

- *Des Barbares à l'An Mil* - Durliat M. - Mazenod
- *Palatinat roman* - D.V. Wiinterfeld - Zodiaque
- *Histoire de la peinture allemande* - F. Mirabel-Serodes - Ellipses
- *Catalogue de L'exposition : De l'Allemagne, 1800-1939. De Friedrich à Beckmann*, Louvre éditions, Hazan, Paris, 2013.
- *Musée de Pergame : collections d'Antiques* - M. Kunze et al. - Berlin
- *Un cabinet de porcelaines : porcelaines de Saxe dans les collections publiques parisiennes* - U. Pietsch et al. - Musée des beaux-arts de Dijon
- *Le château et le jardin de Pillnitz* - B. Hanstein - Berlin, Verlag

Éditions Faton

- **Dossier de l'art n° 126** - L'expressionnisme allemand - Munich et Berlin, les deux capitales de la modernité allemande.
- Dossier de l'art n°88 - Apothéose du Baroque en Allemagne du Sud
- Dossier de l'art n°155 - Emil Nolde, la rétrospective
- Dossier de l'art n°110 - Les châteaux et jardins princiers de Prusse

Autriche

Histoire

- Histoire des peuples de l'Europe centrale, Georges Castellan, Fayard
- Histoire de l'Autriche, Olivier Milza, Hatier
- Histoire des Habsbourg, Henri Bogdan, Perrin
- Histoire de l'Empire des Habsbourg, 1273-1918, Jean Bérenger, Fayard
- L'Europe de Marie-Thérèse, Victor-Lucien Tapié, Fayard
- François Joseph, Jean-Paul Bled, Fayard
- La Chute de l'Empire Austro-Hongrois, 1916 – 1918 : de Bernard Michel. Laffont
- L'agonie d'une Monarchie, Autriche-Hongrie, 1914-1920, Jean-Paul Bled, Tallandier
- L'Autriche-Hongrie (1867-1918), Max Schiavon, SOTECA

Art - Musique - Littérature

- Chefs d'Oeuvre de la Peinture Autrichienne, Roselyne Zurbrugg, Bibliothèque des Arts
- Baroque et classicisme, Victor-Lucien Tapié, Hachette
- Wolfgang Amadeus Mozart, Jean et Brigitte Massin, Fayard
- Lettre de Lord Chandos, Hugo Von Hofmannsthal, Rivages
- Le naufragé, Thomas Bernhard, Gallimard, Folio

Guides

- Autriche : Guides Bleus, Guide Marcus et Le petit Futé
- A Vienne et en Autriche : Guide Visa
- Le Grand Guide de l'Autriche : Bibliothèque du Voyageur

Suisse

Histoire

- Histoire de la Suisse, Jean-Jacques Bouquet, Que sais-je ? PUF
- Histoire de la Suisse, François Walte, Alphil éditions
- L'histoire suisse en un clin d'oeil, Joëlle Kuntz, Editions Zoé
- La Suisse: Au-delà du paysage, François Walter, Découvertes Gallimard
- Histoire de Genève, A. Dufour, PUF
- Lausanne : chronologie d'une ville, Anne Radeff, Payot
- Bâle et l'Europe : une histoire culturelle, A. Berchtold, Payot

Guides

- Suisse, guide vert
- Guide Voir Suisse, Hachette
- L'Essentiel de la Suisse, Lonely Planet

Littérature

- *La Montagne magique*, Thomas Mann, Fayard

Intermèdes et les Editions Faton, l'éditeur d'*Archéologia*, des *Dossiers d'Archéologie*, et des *Dossiers de l'Art* notamment, sont partenaires. Pour vous procurer les numéros qui vous intéressent, consultez le site des Editions Faton www.faton.fr ou contactez le 03 80 40 41 00.